



Bibliographie « santé mentale »

Monographies

COUTY, E., CECCHI TENERINI R., BROUDIC P., NOIRE D. *Missions et organisation de la santé mentale et de la psychiatrie*. Paris : Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, 2009. 86 p. [Disponible sur :] http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Missions_et_organisation_de_la_sante_mentale_et_de_la_psychiatrie.pdf (Consulté le 09/09/09)

Résumé : Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a souhaité que soit menée une réflexion d'ensemble sur la psychiatrie et la santé mentale. Elle a désigné un certain nombre de personnalités compétentes et représentatives du champ de la santé mentale pour siéger au sein d'une commission présidée par monsieur Edouard Couty, conseiller maître à la Cour des Comptes. [résumé d'auteur]

Producteur : Ascodocpsy

DE BEAUREPAIRE, Christiane. *Non-lieu. Un psychiatre en prison*. Paris : Fayard, 2009. 364p.

Résumé : La prison se porte bien, insensible au temps, à la couleur de l'exécutif et aux condamnations éthiques. Forteresse institutionnelle inaltérable, elle demeure le fidèle instrument d'une politique pénale de plus en plus répressive, où l'élimination remplace l'exclusion.

En témoigne la création des centres de rétention de sûreté nés du principe de précaution et du populisme pénal. Après quinze années passées au sein de l'institution pénitentiaire de Fresnes, Christiane de Beaurepaire livre ici son témoignage de psychiatre, traçant avec affection et parfois brutalité des portraits de prisonniers et de soignants, contant des histoires de vie poignantes, dénonçant les absurdités du système carcéral. Carrefour opaque de tous les paradoxes, la prison est aussi le dernier "asile" de la folie et de la misère, une régression de plusieurs siècles, le dernier refuge des hommes exclus et de l'humanité sans fard. Qui remplit les prisons ? Comment y arrive-t-on et pourquoi y retourne-t-on ? L'auteur explique comment elle a vu la maladie mentale pénalisée par la justice s'installer légalement en prison et y prospérer. La démission des politiques sanitaire et sociale, l'indifférence des responsables et la destruction du dispositif de santé publique en portent la responsabilité

Producteur : BDSP

DRASS (DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES) NORD – PAS-DE-CALAIS. *Enquête psychiatrie générale*. 2009. 134 p. [Disponible sur :] http://www.santementale5962.com/etudes/drass_enquete-psy-generale.pdf (consulté le 13/09/09)

Résumé : Les résultats présentés dans ce document sont issus d'une enquête lancée en août 2007 auprès de l'ensemble des établissements de santé Publics, PSPH et privés gérant de la Psychiatrie générale et de la Psychiatrie infanto juvénile du Nord-Pas-de-Calais.

Cette enquête concerne les données relatives à l'année 2006. Ce document téléchargeable sur leur site internet depuis mars 2009.

DRENEAU M., FONTAINE D. *Les méthodes d'observation en santé mentale*. Lyon : Observatoire régional de la santé Rhône-Alpes, 2009. 70 p.

[Disponible sur] http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/Sante_mentale.pdf (consulté le 09/09/09)

Résumé : Le Club de l'Observation Sociale Rhône-Alpes (COSRA) a confié à l'ORS Rhône-Alpes, début 2008, le pilotage d'un groupe de travail, dont la mission était de repérer, dans le champ de la santé mentale, les indicateurs et les outils d'évaluation permettant d'observer l'état de santé au niveau de la région Rhône-Alpes, voire à un niveau infrarégional. Ce travail consistait à réaliser un descriptif de toutes les sources d'information repérées en santé mentale, à analyser leur pertinence, à en

extraire les indicateurs les plus intéressants, et à vérifier l'accessibilité des données. Le présent rapport du groupe de travail vise à faciliter la recherche d'informations pour les différents intervenants concernés par la santé mentale, il privilégie les informations pratiques, telles que la localisation des différentes sources (références bibliographiques, bases de données) sur internet ou encore les coordonnées des principaux organismes producteurs ou diffuseurs de données.

Producteur : Ascodocpsy

FEDERATION MONDIALE POUR LA SANTE MENTALE. *La santé mentale en soins primaires : améliorer le traitement et promouvoir la santé mentale*, 2009, 48p. [Disponible sur :] http://www.uspsy.fr/IMG/pdf/WMHD_2009.pdf (consulté le 11/09/09)

LANDRY BALAS, Louise, COTE, Christian, LAMARRE, Suzanne. *L'approche systémique en santé mentale*. Editeur Montréal : Presses universitaires de Montréal, 2009. 232 p. (Collection Paramètres). ISBN 978-2-7606-2129-9.

Résumé : L'approche systémique se distingue des pratiques traditionnelles en santé mentale en ce qu'elle ne se limite pas au diagnostic et au traitement de la maladie ou du problème, mais replace l'individu dans les systèmes complexes auxquels il appartient. On ne pourra aider quelqu'un si l'on ignore son milieu de vie ou si l'on ne se soucie pas de la façon dont la relation d'aide modifie ce milieu.

Les auteurs de cet ouvrage d'introduction - au contenu à la fois historique, théorique et pratique - sont psychologues, psychiatres et intervenants sociaux. Leurs expertises sont diverses (thérapie de couple ou familiale, intervention psychosociale, psychiatrie), mais tous ont en commun une longue expérience de l'approche systémique, qui, pour atteindre le changement, mise sur la circulation de l'information et sur la modification des interactions et des règles de fonctionnement du système relationnel.

En adoptant une vision systémique, l'intervenant bénéficiera d'un outil éprouvé pour amorcer une dynamique de changement, tant chez ceux qui le consultent qu'au sein de son propre milieu de travail.

LOPEZ, Alain. *La lettre du plan psychiatrie et santé mentale n°2 : 2ème année de mise en oeuvre*. Paris : Ministère de la santé et des solidarités, 2007. 10 p. [Disponible sur] http://www.uspsy.fr/IMG/pdf/sante_mentale_no2.pdf (consulté le 09/09/09)

Producteur : Ascodocpsy

MILON A. *Rapport sur la prise en charge psychiatrique en France*. Paris : Sénat, 2009. 357 p. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r08-328/r08-3281.pdf> (Consulté le 09/09/09)

Résumé : La psychiatrie est en France, depuis l'origine, un secteur où coexistent innovations thérapeutiques et stigmatisation sociale. Cette dualité entre une médecine souvent de pointe, soucieuse de parvenir aux causes de la maladie et donc à la guérison des malades, et une défiance, vis-à-vis des patients comme des soignants, perdure. Plusieurs incidents dramatiques ont pu accréditer l'idée qu'en remplaçant l'enfermement par des soins en milieu ouvert, on prend le risque de défaillances dans la surveillance de personnes qu'il faudrait d'abord empêcher de nuire. Or, il est possible de surmonter les déficiences dans l'organisation des soins et de dépasser les cloisonnements entre recherche et thérapeutique. Cela suppose de donner à la psychiatrie les moyens de prendre en charge la santé mentale des Français. Au travers de quinze propositions, ce rapport de l'office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (Opeps) entend donner toute sa place à la santé mentale en tant que branche, à part entière, de la santé publique.

Producteur : Ascodocpsy

TZAMPAZI E. *Rapport sur la santé mentale*. Bruxelles : Parlement européen, 17 p. 2009. [Disponible sur :] <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?language=FR&pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A6-2009-0034+0+DOC+PDF+V0//FR> (Consulté le 09/09/09)

Résumé : La présente proposition peut constituer un outil utile pour mener à bien les changements nécessaires dans le domaine de la santé mentale. Le rapport contient un ensemble de recommandations générales relatives à la promotion de la santé mentale et du bien-être de la population, à la lutte contre la stigmatisation, les discriminations et l'exclusion sociale, au renforcement de l'action préventive et de l'autoassistance et à la fourniture d'un soutien et de traitements suffisants aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale, à leur famille et aux

personnes qui s'en occupent, ainsi que des recommandations plus spécifiques dans le cadre des cinq domaines prioritaires établis par le Pacte européen.

Producteur : Ascodocpsy

WESTERMANN [Jean-Claude](#). DRASS (DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES) NORD - PAS-DE-CALAIS. *Baromètre santé Jeunes : résultats thématiques : Santé mentale des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais*. Septembre 2007. 16 p. ISBN/ISSN/EAN : 2-11-097338-2 [Disponible sur]

http://pmb.santenpdc.org/pmb3_2/opac_css/doc_num.php?explnum_id=2450 (consulté le 11/09/09)

Résumé : Entre 15 et 25 ans, un jeune sur dix a connu un épisode dépressif caractérisé au cours de sa vie. Les filles ont plus fréquemment été dans ce cas que les garçons. Dans la majorité des cas, les jeunes n'ont vécu qu'un seul épisode dépressif. Les jeunes qui ont connu un épisode dépressif ont plus fréquemment des comportements à risque que les autres. Ils fument plus souvent du tabac et leur consommation d'alcool et de cannabis est deux fois plus fréquente. Ils ont eu dix fois plus souvent des pensées suicidaires ou fait une tentative de suicide. Leur communication avec les parents est en moyenne plus difficile que pour les jeunes n'ayant pas eu de problème de dépression. En 2007, un jeune sur dix a sollicité l'aide d'un organisme (hôpital, clinique, ligne téléphonique, ...) ou d'un professionnel de santé, le plus souvent un généraliste, pour des questions liées à sa santé mentale. Dans la majorité des cas, il s'agissait de problèmes psychologiques ou de difficultés de comportement. Une partie des jeunes a également eu ce type de recours pour des problèmes d'alcool ou de drogue. Quatre fois sur cinq, l'aide reçue a été efficace.

Producteur : GRPS

Le maire et le psychiatre : ensemble pour la santé mentale. Actes de la journée d'étude de Grenoble 13 mars 2007. Nanterre : Elus, santé publique et territoires, 2008. 106 p. [Disponible sur]

http://www.espt.asso.fr/images//actesgrenobletextea5_2.pdf (consulté le 11/09/09)

Résumé : La journée d'étude 'le maire et le psychiatre : ensemble pour la santé mentale' tente d'explorer les expériences de partenariat large construites entre la ville et les acteurs locaux de la santé mentale, dont l'objectif est de trouver une réponse adaptée aux problématiques de la souffrance psychosociale et de la maladie mentale, dans l'urgence, mais avant tout en amont, par des dispositifs concertés de prévention. [résumé d'éditeur]

Producteur : Ascodocpsy

Articles de périodique

BENATTAR, Francine, ETHUIN C. « Association Nord-Mentalité : il suffit d'une rencontre... : Santé mentale : la déstigmatisation est-elle en cours ». In *CONTACT SANTE*, N°208, octobre 2005. p. 13.

Résumé : Un ex-patient psychiatrique témoigne de l'évolution de ses troubles mentaux, suite à un traumatisme crânien. Il revient sur l'évolution vécue de la prise en charge des patients et insiste sur la nécessité de retrouver une vie normale et sociale. Président de l'Association Nord-Mentalités, il milite pour que les patients et ex-patients psychiatriques aient l'exclusivité des choix et des décisions qui les concernent, condition d'exercice d'une libre citoyenneté.

Producteur : GRPS

BRECHOT C. « L'expertise et la recherche en santé mentale : les propositions de l'Inserm ». In *NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE*, vol 55, n°8, 2007. p. 438-439

Producteur : Ascodocpsy

CODELFY, Magali, LE FUR, Phillipe, LUCAS-GABRIELI, Véronique et al. « Cinquante ans de sectorisation psychiatrique en France : des inégalités persistantes de moyens et d'organisation ». In *QUESTIONS D'ECONOMIE DE LA SANTE*, n°145, Août 2009. 8p.

[Disponible sur] <http://www.irdes.fr/Publications/Qes/Qes145.pdf> (Consulté le 11/09/09)

Résumé : Cinquante ans après l'introduction en France de la politique de sectorisation en matière de lutte contre les maladies mentales, les secteurs psychiatriques, unités de base de la délivrance de soins en psychiatrie publique, se caractérisent par d'importantes disparités. Celles-ci concernent tant

les moyens – humains, matériels et financiers – que l'engagement dans l'atteinte des objectifs de la politique de sectorisation. Afin de rendre compte de ces disparités, une typologie des secteurs de psychiatrie adulte a été réalisée, qui propose une classification selon trois facteurs : la dotation en équipement et les moyens en personnel en fonction de la taille de la population résidente, la nature de l'offre et la gamme de soins et services fournis, ainsi que le recours aux soins. Cette typologie, qui permet de dépasser les clivages entre secteurs psychiatriques bien dotés et sous-dotés, offre une analyse plus fine du fonctionnement et du degré d'achèvement de la politique de sectorisation en France, notamment en termes de développement des alternatives à l'hospitalisation à temps plein. (RA)

Producteur : CREA Nord-Pas-de-Calais

COHIDON C., BUISSON C., CHAN CHEE C. « Santé mentale et travail : un enjeu de santé publique » In *BULLETIN EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE*, n°25-26, 2009. Paris : Institut de veille sanitaire. 24 p. [Disponible sur] http://www.invs.sante.fr/beh/2009/25_26/beh_25_26_2009.pdf (consulté le 09/09/09)

Résumé : Ce numéro du BEH consacré au thème des problèmes de santé mentale en lien avec l'activité professionnelle vise à documenter ce dossier très dense et qui fait l'objet de préoccupations sociales croissantes dans l'ensemble des pays industrialisés.

Producteur : Ascodocpsy

DARMON, L. et. al. « Dossier : Santé mentale, la crise s'aggrave ». In *LA GAZETTE SANTE SOCIAL*, n°49, février 2009. p. 18-25.

Résumé : Il en va de la psychiatrie comme de la détention : d'année en année, les mêmes constats alarmants se succèdent sans que rien, ou quasiment rien, ne semble changer en profondeur. Il y a quatre ans, peu après l'affaire du double meurtre de Pau commis par un ancien patient de l'hôpital psychiatrique de la ville, La Gazette Santé Social titrait sur "l'urgence d'une modélisation" en santé mentale. On attendait alors le Plan psychiatrie et santé mentale (PPSM) 2005-2008, qui devez susciter de l'espoir tant chez les patients et les familles que parmi les acteurs de la prise en charge médicale et médico-sociale. La proximité de la prise en charge, rendue possible par l'organisation de la psychiatrie de secteur, est plus que jamais nécessaire. Mais elle n'a plus les moyens de son fonctionnement.

Des initiatives intéressantes se développent dans la cité pour compenser le handicap psychique en matière de logement, de scolarité, de travail... Mais elles sont sans rapport avec les besoins. Les dispositifs les plus efficaces sont ceux qui permettent un travail coordonné des acteurs du médical et du social, avec les proches des personnes touchées, autour de ces dernières. Quelques chiffres : 900 postes de psychiatres publics sur 4500 sont vacants, 600 000 personnes schizophrènes vivent en France, 10,7 millions d'euros ont été alloués au développement des équipes mobiles entre 2005 et 2008.

Producteur : EHESP

ESCARRAS GAUNET F. « Partenariat actif et place du politique en santé mentale dans la cité » In *PRATIQUES EN SANTE MENTALE*, vol 55, n°1, 2009. p. 22-26

Producteur : Ascodocpsy

FURTO, Jean, LAVAL, Christian. « Mesurer les effets de l'évaluation ». In *RHIZOME*, n°34, mars 2009. [Disponible sur :] <http://www.bdsp.ehesp.fr/FullText/Show.asp?Ref=399171> (consulté le 13/09/09).

Résumé : Dans ce numéro, on trouvera des praticiens de terrain, des chercheurs et des responsables de structures qui souhaitent continuer de jouer honnêtement le jeu de l'évaluation, par intérêt d'un retour sur le travail, mais aussi par intérêt financier dans le cadre de budgets de moins en moins pérennes ; et ce aussi bien en psychiatrie qu'en santé mentale. Mais on trouvera aussi un certain nombre de réflexions critiques : pourquoi ? Parce que les référentiels supposés être respectés ne touchent souvent pas le cœur des pratiques, mais se présentent comme "une apparence de conformité" à atteindre, lors de la visite des experts notamment. Quant à la manière de faire, il faut dire qu'elle est davantage sur le registre de l'infantilisation que dans une saine confrontation autour d'un examen des pratiques et des résultats attendus.

JAEGER M. « Evolution du dispositif de soins en santé mentale et articulation entre le sanitaire et le social » *In PRATIQUES EN SANTE MENTALE*, vol 55, n°1, 2009. p. 18-21
Producteur : Ascodocpsy

JOUBERT Michel. « Une approche sociologique de la santé mentale : Santé mentale : des partenariats et des actions à promouvoir » *In LA SANTE DE L 'HOMME*, n°359, mai 2002. p. 6-9
Résumé : A partir d'une réflexion sur les définitions de santé mentale et de maladie mentale, le sociologue Michel Joubert tente de faire apparaître les dimensions individuelles et les représentations sociales de ce champ. Il propose de repenser le cadre général de la politique publique en matière de santé mentale, de continuer à assurer la prise en charge la moins excluante possible des personnes touchées par les maladies mentales tout en sortant des déterminations simples et causales
Producteur : GRPS

KAMMERER, Mariette. « Dossier. Seine-Saint-Denis : quand psychiatrie et action sociale travaillent ensemble. » *In LIEN SOCIAL*, n°929, 14 mai 2009. p. 10-16.

Résumé :

Psychiatrie et Action sociale ? Deux mondes bien distincts et pas toujours disposés à collaborer. Pourtant, les usagers des uns sont souvent les patients des autres, tant il est fréquent que des personnes cumulent difficultés sociales et psychiatriques.

En Seine-Saint-Denis, la collaboration initiée depuis trois ans entre professionnels des deux sphères répondait à une forte demande des travailleurs sociaux, souvent démunis face à des comportements délirants ou agressifs, ou des personnes refusant de se soigner.

De son côté, le secteur de la psychiatrie était plutôt réticent à ce rapprochement, y voyant surtout une source de travail supplémentaire, dans un contexte déjà tendu, avec une explosion des demandes et un déficit de personnel infirmier. Ce rapprochement s'est finalement concrétisé en 2005, sous l'impulsion de la Ddass 93, suite à une journée d'étude organisée par le Clicoss 93. Une commission départementale a été chargée de favoriser cette collaboration entre les deux secteurs.

Quatre ans plus tard, trois initiatives originales ont vu le jour : deux équipes mobiles de psychiatrie qui se déplacent à la demande des travailleurs sociaux pour rencontrer les usagers et trouver des solutions conjointes ; une formation "Santé mentale/Action sociale" organisée par l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard et ouverte à tous les travailleurs sociaux du département ; des instances de concertation (Resad).

Producteur : EHESP

LOVELL A. « Droits et nouveaux statuts des usagers en santé mentale ». *In PRATIQUES EN SANTE MENTALE*, vol 55, n°1, 2009. p. 10-17

Producteur : Ascodocpsy

PIGNARRE, P. « Comment penser le mental et le social dans un même mouvement ? : Santé mentale : la déstigmatisation est-elle en cours ? ». *In CONTACT SANTE*, N°208, octobre 2005. p. 11.

Résumé : Philippe Pignarre, chargé de cours en psychologie Paris VIII, revient sur la problématique de la santé mentale et surtout des représentations de celle-ci. Passer d'un mode pensée collective où mental, physique et social ont été complètement séparés à un mode de pensée globale de la santé et du bien-être est un des défis à relever. Dans la prise en charge même des patients des évolutions ont permis de dédramatiser la maladie et surtout de déculpabiliser les patients.

Producteur : GRPS

POLI, Angelo. « Où va la psychiatrie publique ? ». *In CAHIERS HOSPITALIERS*, n°255, avril 2009. p. 21-23.

Résumé : L'auteur revient sur trois événements qui remettent en cause la pratique actuelle de la psychiatrie publique : la loi HPST, le discours du président de la République "demandant, voire exigeant, de la psychiatrie publique qu'elle prenne en charge totalement la dangerosité liée à la maladie mentale", et le rapport Couty qui propose une nouvelle organisation de la prise en charge psychiatrique.

Producteur : EHESP

Partenaires possibles sur la région pour un travail documentaire :

EPSM Lille Métropole, Armentières
EPSM des Flandres, Bailleul
EPSM de l'Agglomération Lilloise, Saint-André cedex
CH d'Arras - CMP, Arras
EPSM Val de Lys Artois, Saint-Venant
Groupement régional de Promotion de la Santé